Programme

SmartFire Academie

Formation Équipier de Première Intervention (EPI)

Mise à jour le 27/06/2026

Pré requis

Aucun pré requis n'est nécessaire.

Public visé

Tout salarié désigné pour intervenir en première intervention en cas de départ de feu, ou toute personne amenée à appliquer les consignes internes de sécurité incendie dans le cadre de ses fonctions.

Objectif

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déclencher l'alerte en appliquant les consignes internes et en transmettant une information claire, fiable et exploitable.
- Identifier les classes de feu et sélectionner le moyen d'extinction adapté à la situation rencontrée.
- Mettre en œuvre un extincteur en sécurité lors d'une mise en situation immersive reproduisant un départ de feu.
- Appliquer les consignes d'évacuation, de mise en sécurité ou de première intervention selon l'organisation et les risques de l'établissement.

Participants

10 stagiaires maximum

Lieu	Directement sur site, adaptée aux spécificités et aux types de l'établissement.
Méthodes et moyens pédagogiques	Support pédagogique, matériel de projection, casque(s) de réalité virtuelle, scénarios immersifs, extincteurs pédagogiques. Mises en situation pratiques et immersives individuelles. Débriefing collectif.
Encadrements	Formateur sécurité incendie, SSIAP 2
Evaluation	**- En cours de formation :** Évaluation formative continue (échanges, exercices, mises en situation immersives). **- En fin de formation :** Évaluation des acquis par QCM et/ou mise en situation pratique. Une évaluation de satisfaction est recueillie.
Durée totale indicative	4h en présentiel.
Accessibilité	L'organisme s'engage à étudier les besoins des personnes en situation de handicap et à rechercher les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels adaptés. Le référent handicap est mobilisable en amont de la formation.

Inscription : Sur demande par l'employeur. Une analyse préalable des besoins sera réalisée avant la session.

Délais d'accès : L'action de formation peut être planifiée dans un délai de 15 jours après validation du devis et signature de la convention.

Une analyse du besoin est réalisée en amont avec l'établissement afin d'adapter le déroulé, les exemples et la reconnaissance terrain aux spécificités du site et du public concerné.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

- Le feu et ses conséquences.
- Triangle du feu, combustion, propagation.
- Définition de la sécurité incendie.
- Classes de feu et agents extincteurs.
- Utilisation des moyens d'extinction.
- Message d'alerte et transmission.

PARTIE PRATIQUE

- Exercice d'extinction : sur feu (solides, liquides, gaz, friteuse...) via réalité virtuelle ou augmentée.
- Déclenchement d'une alarme incendie virtuelle + donner l'alerte en appelant les pompiers avec un téléphone virtuel.
- Manipulation d'extincteurs : eau additivée, CO2, RIA.

contact@smartfire-academie.fr

06 44 27 33 74

SMARTFIRE ACADÉMIE
12 rue Korntal
32300 MIRANDE